



*25 années
de croissance*

Municipalité régionale
de comté d'Argenteuil
430, rue Grace
Lachute (Québec)
J8H 1M6

Téléphone : (450) 562-2474
Télécopieur : (450) 562-1911

Courrier électronique :
mrc@argenteuil.qc.ca
Site internet :
www.argenteuil.qc.ca



Brownsburg-Chatham
Gore
Grenville
Grenville-sur-la-Rouge
Harrington
Lachute
Mille-Isles
Saint-André-d'Argenteuil
Wentworth



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC D'ARGENTEUIL TENUE LE MERCREDI 13 AVRIL 2011, DANS LA SALLE LUCIEN-DUROCHER DE LA MRC D'ARGENTEUIL, SITUÉE AU 430 RUE GRACE, À LACHUTE

Sont présents : messieurs les conseillers Georges Dinél de la ville de Brownsburg-Chatham, Scott Pearce, du canton de Gore, Daniel Gauthier, représentant de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, Luc Grondin, représentant du village de Grenville, Claude La Roque, représentant du canton de Harrington, Daniel Mayer de la ville de Lachute, Yvon Samson, de la municipalité de Mille-Isles, André Jetté, de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil, Edmund Kasprzyk, du canton de Wentworth, formant quorum sous la présidence de monsieur Ronald Tiftlit, préfet de la MRC d'Argenteuil et maire du village de Grenville.

Marc Carrière, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à la séance.

11-04-130 GARE HISTORIQUE DE LA MRC D'ARGENTEUIL : MANDAT POUR LA CONFECTION ET L'INSTALLATION DES PANNEAUX DIRECTIONNELS ET D'AFFICHAGE

CONSIDÉRANT qu'au cours des années 2009 et 2010, la MRC d'Argenteuil a procédé à des travaux majeurs de restauration et de rénovation de la gare historique de Lachute, véritable joyau patrimonial, afin d'y relocaliser le CLD d'Argenteuil, la Corporation de transport adapté et collectif de la MRC d'Argenteuil, le Bureau d'accueil touristique de Lachute, de même que deux services de la MRC : sécurité incendie et saines habitudes de vie;

CONSIDÉRANT que les travaux de restauration, de rénovation et d'aménagements extérieurs sont maintenant complétés à la gare historique, laquelle est reconnue « Monument historique » en vertu de la Loi sur les Biens culturels;

CONSIDÉRANT qu'il a été considéré opportun que la MRC d'Argenteuil procède à une planification intégrée de l'affichage et de la signalisation, extérieure et intérieure, pour la gare historique;

CONSIDÉRANT que pour effectuer ce type de planification, sur un monument historique, la MRC s'est adjoint les services d'un professionnel en la matière;

CONSIDÉRANT que la MRC d'Argenteuil a retenu, conformément à la résolution numéro 10-11-424 adoptée en novembre 2010, les services de Gilles Bienvenu, conseiller spécialisé en identité visuelle et design graphique environnemental, pour conceptualiser l'affichage et la signalisation à la gare, maintenant connue sous le nom de « Gare historique de la MRC d'Argenteuil »;

CONSIDÉRANT que monsieur Bienvenu a déposé une proposition au début de février 2011 quant au concept graphique d'affichage et au plan de signalisation;

CONSIDÉRANT que pour mettre en œuvre le concept de signalisation et d'affichage conçu par Gilles Bienvenu Image et design global inc., en collaboration avec l'équipe de la MRC, la MRC a procédé, par résolution (11-02-059), à un appel de soumissions sur invitation pour la fabrication et l'installation des affiches et des panneaux;

CONSIDÉRANT que la MRC d'Argenteuil a invité cinq (5) fournisseurs à soumissionner sur le projet, soit :

- Signalisation Octa inc.
- LAMCOM Technologies inc.
- Enseignes Aux Quatres Vents
- Gravures Mille-Iles
- CompuMédia Design (CMD) inc.

CONSIDÉRANT que la MRC d'Argenteuil n'a reçu qu'une seule soumission, soit celle de CompuMédia Design (CMD) inc.;

CONSIDÉRANT que CompuMédia Design (CMD) inc. a répondu à quatre des six options potentielles, soit :

Total des coûts du projet	CompuMédia Design inc.
Option A	n/a \$
Option B	22 646,78 \$
Option C	n/a \$
Option D	23 596,78 \$
Option E	26 741,33 \$
Option F	27 691,33 \$

CONSIDÉRANT que, suite à l'analyse des propositions et sous la recommandation de Gilles Bienvenu Image et design global inc. à savoir que l'option E constitue la meilleure option quant aux types de matériaux et à la construction des panneaux, la MRC d'Argenteuil retienne l'option E pour son projet de confection et d'installation des panneaux directionnels et d'affichage à la Gare historique;

CONSIDÉRANT que la MRC d'Argenteuil dispose des crédits budgétaires requis pour réaliser ce mandat, conformément au règlement d'emprunt numéro 70-10 dûment approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le 25 mai 2010;

CONSIDÉRANT que la MRC d'Argenteuil, dans le but d'accélérer le projet, à procéder à la rencontre de démarrage de chantier, le 1^{er} avril 2011 en compagnie de Gilles Bienvenu Image et design global inc. et des représentants de la firme CompuMédia Design (CMD) inc.;

CONSIDÉRANT qu'il a été convenu, lors de cette rencontre de démarrage, par tous les intervenants pour le bien du projet, de modifier le nombre de certains panneaux, principalement le nombre de panneaux de stationnement, les textes pour quelques panneaux, la dimension de certains panneaux et le matériel pour les deux gros panneaux directionnels primaires extérieurs, sans changer toutefois l'essence du projet et du mandat;

CONSIDÉRANT qu'en conséquence, il a été convenu que la firme CompuMédia Design (CMD) inc. réalise les ajustements de prix nécessaires à son offre;

CONSIDÉRANT que la firme CompuMédia Design (CMD) inc. a soumis une offre de services révisée au montant de 26 867,16 \$ avant taxes, soit un écart à la hausse de 126\$ par rapport à la soumission déposée de 23 mars 2011;

CONSIDÉRANT que la MRC d'Argenteuil, dans le but d'accélérer le projet, a procédé *in situ* à l'approbation des gabarits et prototypes le 12 avril en compagnie de Gilles Bienvenu Image et design global inc. et des représentants de la firme CompuMédia Design (CMD) inc.;

CONSIDÉRANT que suite à cette visite, certains éléments de design devront être revus pour optimiser les panneaux directionnels primaires extérieurs et qu'il y a aussi quelques autres modifications de panneaux par rapport à la soumission révisée de CompuMédia Design (CMD) inc., mais que ces modifications, retrait ou ajout de panneaux ne devraient pas influencer de façon significative le montant de la soumission révisée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Samson, appuyé par monsieur le conseiller Luc Grondin et RÉSOLU ce qui suit :

- 1- QUE la MRC d'Argenteuil octroie le mandat de conception et installation des panneaux d'affichage intérieurs et extérieur de la Gare historique de la MRC d'Argenteuil tel que défini dans l'option E de la soumission révisée à la firme CompuMédia Design (CMD) inc. au montant de 26 867,16 \$ avant taxes;
- 2- QUE la MRC d'Argenteuil puisse procéder aux ajustements nécessaires du projet suite à la visite terrain visant l'approbation des prototypes et gabarits des panneaux;
- 3- QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à signer, pour et au nom de la MRC d'Argenteuil, tous documents relatifs à la réalisation dudit mandat;
- 4- QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire numéro 02-190-12-999 « travaux d'aménagement de la gare - phase 2 », en lien avec le règlement d'emprunt numéro 70-10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c.c. Monsieur Érik Grandjean, président, CompuMédia Design (CMD) inc.

Copie certifiée conforme
sujette à ratification

ce 15 avril 2011



Marc Carrière
Directeur général et
secrétaire-trésorier

